

INFORMATION EAUX

N° 551
Avril 2004

www.oieau.org
"Le monde de l'eau sur Internet"

www.politique-eau.gouv.fr
Le Site International
de la Politique Française de l'Eau

MEDD :

Serge LEPELTIER, Nouveau Ministre
La "Charte de l'Environnement"
devant l'Assemblée Nationale

PARC DU GRAND SASSO :
L'Eau en Montagne

RNDE :

Prélèvements et consommation
d'eau en France

EPTB :

Monographie des Grands Fleuves
et Rivières de France

X-AGRO-ENA :

Actes du Colloque
du 18 décembre 2003

6^{ème} "Cannes Water
Symposium"

ONU :

Conseil Consultatif sur l'Eau



Office
International
de l'Eau

"Les Journées d'Information du CNFME"
"L'individualisation
des contrats d'eau
dans l'habitat collectif"
Limoges - 2 juin 2004

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 2
- Loire-Bretagne 3
- Rhône-Méditerranée & Corse 3

Actualités
Françaises 4

Agenda
des Evénements 11

Actualités
Internationales 6

Librairie 12

Nouvelles
du RIOB 7

Références
Bibliographiques 13

Nouvelles
de l'Office
International
de l'Eau 8

Retrouvez les documents
sélectionnés et analysés
et les références récentes
de JURIEAUDOC
sur votre messagerie
et sur notre site

Visitez aussi notre site internet :
<http://www.oieau.org>

2.000.000
de visiteurs
depuis 1 an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau
Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 49^{ème} année



Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

LA "CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT" AU CŒUR DES DÉBATS

Répondant au souhait du Président de la République de donner une valeur constitutionnelle à certains grands principes environnementaux, le Gouvernement a engagé à partir du mois de juin 2002 d'importants travaux pour doter la France d'une "Charte de l'Environnement".

L'élaboration de ce texte s'est appuyée sur une vaste consultation nationale organisée et pilotée par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, ainsi que sur les propositions d'une commission présidée par le professeur Yves Coppens et composée d'experts juridiques et scientifiques, de représentants de partenaires sociaux, d'associations et d'entreprises.

Pour inscrire les principes énoncés par la "Charte de l'Environnement" dans la Constitution, un projet de loi constitutionnelle a été adopté par le Conseil des Ministres le 25 juin 2003.

Initialement ce projet de loi devait être présenté à l'Assemblée Nationale au mois de février dernier, mais l'examen de ce texte a été différé et il est prévu pour le 28 avril.

Vues les réserves émises par un certain nombre d'acteurs sur le contenu même de la "Charte de l'Environnement", il semble qu'une partie de la société civile souhaite prolonger le débat portant sur ce texte.

LES PRINCIPES CONTENUS DANS LA "CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT"

La "Charte de l'Environnement", proposée par le Gouvernement, place au plus haut niveau de notre édifice juridique une troisième génération de droits et devoirs liés à la protection et à la mise en valeur de l'environnement. Ils s'inscriront désormais, avec la même valeur constitutionnelle, aux côtés des droits civils et politiques consacrés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et des droits économiques et sociaux reconnus par le préambule de la Constitution de 1946.



La "Charte de l'Environnement" est fondée sur le constat que certains choix et comportements de l'homme menacent notre environnement, patrimoine commun de tous les êtres humains. Elle s'inscrit dans une perspective de développement durable qui assure la solidarité entre les générations grâce à la recherche d'un nouvel équilibre entre développement économique, progrès social et protection de l'environnement. Elle affirme ainsi la nécessité de prendre en compte la protection de l'environnement dans les politiques publiques en la conciliant avec les autres intérêts fondamentaux (intégrité et sécurité du territoire, potentiel économique) de la Nation.

La Charte consacre le droit de chacun à vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé. Elle rappelle le devoir de chacun de prendre part à la préservation de l'environnement, de s'associer à la prévention des atteintes susceptibles de lui être portées et de contribuer à la réparation des dommages qui peuvent lui être occasionnés. Elle affirme également le devoir des autorités publiques de veiller à l'application du principe de précaution en cas d'incertitudes scientifiques et de risque de dommages graves et irréversibles.

Enfin, la Charte consacre en matière d'environnement le rôle de l'information et de la participation, de l'éducation et de la formation, de la recherche et de l'innovation.

C'est la consécration constitutionnelle du principe de précaution qui inquiète certains partenaires.

Les désaccords sur la "Charte de l'Environnement" portent essentiellement sur l'inscription du principe de précaution à l'article 5 du projet de texte. La constitutionnalité du principe de précaution le placerait au dessus des normes internes, ce qui impliquerait qu'aucun texte ne puisse être rendu exécutoire s'il allait à l'encontre de ce principe.

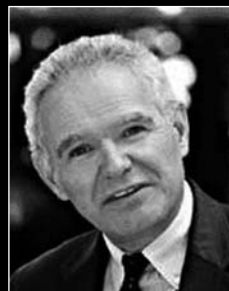
Certains acteurs de la société civile dénoncent le flou juridique de cette notion et le risque de contentieux, sans fin, qui peut suivre.

Le monde économique redoute, quant à lui, le "climat de précaution" qui porterait préjudice à "un climat d'innovation". L'Académie de Médecine et celle des Sciences ont exprimé leurs réticences, voyant là un frein à la recherche. Les assureurs également craignent "la prolifération de risques réels ou supposés" qu'il faudrait indemniser.

A toutes ces critiques, les partisans du principe de précaution font remarquer que cette notion est déjà inscrite dans le droit communautaire et dans la loi "Barnier" de 1995 sur le renforcement de la protection de l'environnement.

Pour tenter de lever certaines ambiguïtés, un nouvel examen du texte par la Commission des lois de l'Assemblée Nationale a eu lieu le 14 avril dernier.

SERGE LEPELTIER EST LE NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



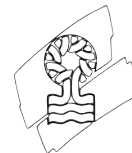
Le 31 mars dernier, le Président de la République a nommé Monsieur Serge LEPELTIER à la tête du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), Serge LEPELTIER a exercé les fonctions de dirigeant d'entreprise avant de devenir successivement Député du Cher (1993-1997), Maire de Bourges (depuis 1995) et Sénateur du Cher (depuis septembre 1998).

Très attentif aux questions écologiques, Serge LEPELTIER a été à la tête de quatre missions d'information du Sénat portant sur l'environnement.

Le dernier rapport d'information qu'il a rédigé date du mois de mars 2004 et s'intitule "Mondialisation : une chance pour l'environnement ?".

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr



ADOUR-GARONNE

DTQD : LA DÉPOLLUTION DES DÉCHETS TOXIQUES PRODUITS EN QUANTITÉ DISPERSÉE

Estimés à 70 000 t/an sur le Bassin Adour-Garonne, les "Déchets Toxiques produits en Quantité Dispersée" (DTQD) sont produits par les PMI ou les artisans (déchets de pressing, solvants, huiles alimentaires usagées). 100 000 producteurs sont disséminés sur tout le territoire de l'Agence. L'aide à la collecte et au traitement de ces déchets a été mise en place au cours du 7^{ème} Programme d'Intervention. Après 5 années de fonctionnement, la quantité de DTQD bénéficiant du concours financier de l'Agence a été multipliée par 10. Ce bilan montre une montée en puissance du dispositif qui doit s'accélérer compte tenu des enjeux environnementaux qui y sont liés.

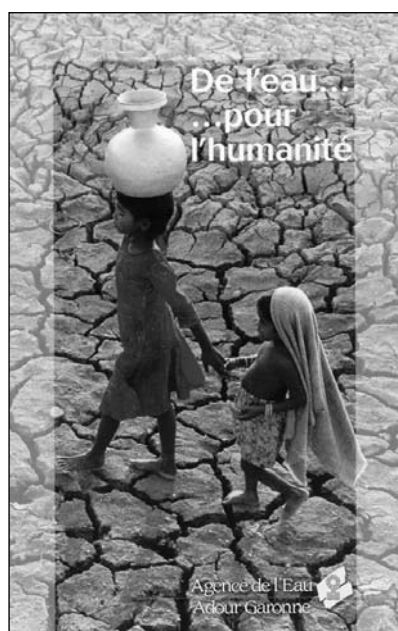
L'Agence vient de publier une étude dans laquelle elle dresse le bilan des actions qu'elle a menées en 2002 dans le domaine de la collecte du transit et du traitement des déchets toxiques diffus.

Elle y présente le dispositif d'aide aux DTQD (historique et évolution du dispositif, modalités d'attribution des aides) et dresse un bilan quantitatif et un bilan économique de l'action menée dans ce domaine.

Elle publie en parallèle un dépliant dans lequel elle décrit les modalités de l'aide au traitement des déchets toxiques pour l'année 2004.

Ces documents sont disponibles auprès du service documentation de l'Agence.

"DE L'EAU POUR L'HUMANITÉ"



L'Agence se mobilise depuis 2003 sur le thème "de l'eau pour l'humanité" au travers d'une exposition et d'un livret d'accompagnement. A partir d'exemples pris sur les cinq continents, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dresse un état des lieux des ressources en eau, évoque les sources de tension qu'elles engendrent, et présente les solutions mises en œuvre pour les résoudre.

Par le biais de cette exposition, l'Agence désire sensibiliser le grand public, et en particulier les plus jeunes, à la fragilité de la ressource en eau et à son nécessaire partage entre les hommes.

Le 22 mars dernier, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, cette exposition a été présentée dans les lycées, les Centres Permanents d'Information pour l'Environnement, les maisons de la jeunesse et de la culture du Bassin Adour-Garonne. Ce livret est disponible en téléchargement sur le site de l'Agence dans la rubrique "vient de paraître" :

www.eau-adour-garonne.fr/vient_de_paraître.htm

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

ARTOIS-PICARDIE



SURVEILLER LES COURS D'EAU GRÂCE À LA MOUSSE AQUATIQUE

L'Agence vient de publier une étude sur la mise au point d'un outil diagnostique basé sur l'utilisation de la mousse aquatique "Fontinalis antipyretica Hedw" pour l'estimation de la qualité des cours d'eau.

Les bryophytes aquatiques sont largement utilisées depuis les années 70, comme bio-indicateurs de la qualité des eaux. Grâce à leurs propriétés bioaccumulatrices de polluants, elles renseignent sur des événements de pollutions continues ou ponctuelles. Le présent travail est basé sur le développement d'une culture de la mousse aquatique "Fontinalis antipyretica Hedw" et de son utilisation comme outil standardisé dans des études de biosurveillance des cours d'eau.

Cette étude est consultable à l'adresse suivante :

www.eau-artois-picardie.fr/etude/basedoc/drt/drt_rapport.pdf

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 Douai Cedex
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

LOIRE-BRETAGNE



ÉCOPÔLE DU FOREZ : AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DES ZONES HUMIDES

Le 30 mars dernier, Jean-Louis Besème, Directeur de l'Agence de l'Eau et Raymond Faure, Président de la FRAPNA Loire, ont signé un contrat pour l'aménagement et la mise en valeur des zones humides de l'écopôle du Forez.

L'écopôle du Forez couvre un périmètre de 400 ha situés de part et d'autre des rives de la Loire entre Montrond-les-Bains et Fleurs à l'aval du barrage de Grangent. Ce secteur, géré par la FRAPNA Loire depuis 1993, a fait l'objet, dans le passé, d'extractions de granulats qui ont fortement marqué le paysage et perturbé l'hydraulique fluviale.

Etabli pour une durée de 5 ans (2004-2008), ce contrat a pour objectif de rétablir une dynamique fluviale naturelle sur un tronçon de Loire d'une douzaine de kilomètres. Son contenu s'articule autour de quatre volets :

- préserver les habitats alluviaux et restaurer leurs fonctionnalités hydrauliques et biologiques afin d'accroître la diversité écologique du site (faune et flore),
- mettre en place les mesures de gestion adaptées qui permettront d'assurer la pérennité des travaux de restauration réalisés dans le cadre de ce contrat,

- valoriser les expériences de restauration menées sur ce site au travers d'un suivi d'indicateurs d'impact des actions sur l'écosystème fluvial,
- concilier la protection du milieu naturel et l'accès du public.

Les acquisitions foncières (80 ha) seront réalisées par le Conseil Général de la Loire qui en confiera la gestion à la FRAPNA dans le cadre de ce contrat.

Les opérations s'élèvent à 2,7 millions d'euros. L'aide apportée par l'Agence devrait atteindre 0,5 millions d'euros environ. Cette opération sera également financée par l'Etat et le Conseil Général de la Loire dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature et d'un contrat de site pour la Région Rhône-Alpes, ainsi que par l'Union Européenne.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74

www.eau-loire-bretagne.fr

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



UNE STRATÉGIE POUR MAÎTRISER LES POLLUTIONS TOXIQUES

Les enjeux environnementaux et sanitaires liés à la contamination des milieux aquatiques par les toxiques sont largement reconnus sur les plans européen et national. Les sources de pollution toxique sont nombreuses et présentes partout, puisqu'elles concernent aussi bien les rejets des ménages, les activités agricoles, les gestionnaires d'infrastructures, les activités artisanales ou les industries.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) a fixé un objectif de réduction de 50% d'ici 2006 de la toxicité des rejets sur l'ensemble du Bassin et identifié des milieux particulièrement atteints par la pollution toxique, sur lesquels des actions prioritaires devaient être lancées. Les objectifs du SDAGE dans ce domaine se trouvent désormais renforcés par les dispositions de la Directive-Cadre sur l'Eau qui fixe des objectifs de réduction voire d'élimination de certaines substances dangereuses.

Pour être véritablement efficace, la politique de lutte contre les toxiques doit être menée sur tous les foyers de pollution, et nécessairement relayée sur le plan local. La pollution toxique est une pollution "masquée" dont les effets ne sont parfois révélés qu'après des années, du fait de leur accumulation dans les milieux aquatiques ; les altérations peuvent alors s'avérer difficilement réversibles.

Devant l'ampleur de cet enjeu, l'Agence de l'Eau désire développer, de façon plus dynamique sur l'ensemble du Bassin, une politique ambitieuse de lutte contre la pollution toxique.

La note technique n°7 du SDAGE "Maîtrise des pollutions toxiques : stratégies de bassin et stratégies locales" aborde la question des pollutions toxiques.

Le but de cette note technique est d'aider à la prise en compte de cette problématique dans les politiques locales de gestion de l'eau en rappelant les enjeux, le bilan actuel des actions de lutte, et surtout en fournissant des lignes stratégiques pour agir sur les milieux prioritaires.

Cette note technique évoque donc d'abord les enjeux pour la santé publique et pour l'environnement, ainsi que les incidences sur le plan économique. Elle rappelle ensuite les objectifs du SDAGE et les obligations liées à la Directive-Cadre sur l'Eau. Un bilan des mesures du SDAGE est ensuite présenté. Le dernier volet de ce document présente les stratégies opérationnelles à mettre en œuvre par les gestionnaires locaux sur les milieux atteints par les pollutions toxiques. Ces stratégies sont déclinées pour différents types de contamination.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 Lyon Cedex 07

Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03

rdb.eaurmc.fr/

16-27 JUIN 2004 : SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec plus de 2100 actions organisées dans toute la France, la première "Semaine du Développement Durable" (qui a eu lieu du 2 au 8 juin 2003) a connu un vif succès et a permis une prise de conscience collective sur ce thème.

Fort de cette réussite, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable souhaite reconduire cette opération : une seconde édition de la "Semaine du Développement Durable" aura donc lieu du 16 au 27 juin 2004.

L'objectif de cette manifestation sera de poursuivre l'information et la sensibilisation du plus grand nombre, et ce, dans tous les secteurs d'activités. Elle doit avant tout être l'occasion d'inciter les Français à adopter des comportements contribuant au développement durable dans les différents aspects de leur vie quotidienne.

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable invite les associations et les entreprises à participer activement à cette semaine en organisant des manifestations sur ce thème.

Un Train du Développement Durable traversera, du 21 juin au 3 juillet 2004, les 13 capitales régionales suivantes : Paris, Lille, Strasbourg, Dijon, Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Orléans, Rennes et Caen. Accueillant à bord des animations originales, il se fera également le relais d'engagement d'entreprises et d'associations impliquées dans le développement durable.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

LE TOUR DU MONDE DE DEUX "HYDROTROTTERS"



Deux frères, Loïc et Geoffroy de La Tullaye (ASBL HYDROTOUR), sont partis en juin 2003 faire un tour du monde sur le thème de l'eau.

Cela fait 7 mois qu'ils sont en route. Ils rencontrent dans leur périple, tant les entreprises et les ONG qui œuvrent pour

améliorer les conditions de vie des hommes, que des habitants. Leurs carnets de routes et d'initiatives retranscrivent tous les témoignages d'espérance à travers les 3 continents qu'ils ont déjà traversés.



Ces rencontres et ces initiatives sont relatées sur le site : www.hydrotour.org

Leur aventure ne s'arrête pas là, elle draine également des actions qui se multiplient en France ou en Belgique (Organisation de classes d'eau dans 12 écoles et 2 hôpitaux) et dans les pays traversés.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, les deux Hydrotrotters et leur partenaire Aéroports de Paris ont organisé un jeu-concours dans 80 établissements scolaires répartis sur l'ensemble des Yvelines, du Val-d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne. Ce concours avait pour objectifs de faire prendre conscience aux jeunes de leur implication dans les problèmes de l'eau et de promouvoir, grâce à eux, des initiatives locales porteuses d'espérance qui favorisent une gestion raisonnable de l'eau et un comportement de consommateurs citoyens.

ASSOCIATION HYDROTOUR

45 rue de Romilly - 78600 Le Mesnil Le Roi
Tél. : 06 15 88 10 81

AÉROPORT DE PARIS

Direction de l'Environnement
Tél. : 01 48 64 66 73 - Fax : 01 48 64 66 74
www.adp.fr

LE PROJET DE RÉSERVOIR DE CHARLAS À L'HEURE DU BILAN !

Un débat public sur la création éventuelle d'un réservoir de soutien d'étiage de la Garonne a eu lieu du 8 septembre au 19 décembre 2003. Décidé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et organisé sous son contrôle. Il a mobilisé de très nombreux citoyens autour du thème de l'eau et a permis à chacun de s'exprimer, de prendre connaissance du projet et de son contexte, d'échanger et de confronter les différentes positions et solutions.

Le Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (structure porteuse du projet) et ses partenaires institutionnels doivent décider des suites qu'ils entendent donner à ce projet. Cette décision devrait intervenir dans les derniers jours du printemps 2004.

Un document faisant le compte-rendu et le bilan de ce débat public est désormais disponible sur le site Internet dédié à cette consultation.

Dans la partie archive du site consacré au débat public sur le projet de réservoir de soutien d'étiage de Charlaz, retrouvez les comptes-rendus des réunions publiques organisées tout au long de la consultation : www.debat-public-charlas.com

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

Immeuble Atria
8, Esplanade Compans Caffarelli - 31000 Toulouse
Tél. : 05 62 30 50 74 - Fax : 05 62 30 50 00
www.debat-public-charlas.com

6^{ÈME} "CANNES WATER SYMPOSIUM"

Le 6^{ème} "Cannes Water Symposium" se tiendra au Palais des Festivals de Cannes du 28 juin au 2 juillet 2004. Cette conférence Internationale, qui a lieu tous les ans, réunira des personnalités influentes œuvrant dans le domaine de l'eau. Cette année, l'Inde est l'invité d'honneur.

Cet événement a pour objectifs de proposer des réflexions de haut niveau sur l'avenir de l'eau pour enrayer et prévenir les risques de tous types, politiques, économiques, écologiques.

Trois thèmes seront abordés durant les ateliers :

Eau et Développement Durable : les techniques de purification de l'eau ; l'anticipation et la gestion des catastrophes naturelles ; le programme GMES (l'eau vue de l'espace) d'Alcatel Space ; les outils de gestion des milieux aquatiques ; la haute qualité environnementale de l'eau.

Eau et Santé : chimie, toxicologie et eau ; les récentes découvertes en microbiologie de l'eau et leurs applications ; peut-on toujours évaluer les risques sanitaires ? quels risques dans les établissements ?



Eau et Société : eau, femmes et pouvoir de décision ; le prix de l'eau en question, l'investissement dans le domaine de l'eau ; eau source de pouvoirs et de conflits ; surpopulation et exigences : comment faire face ?

Monsieur Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, co-présidera l'atelier "**eau, source de pouvoirs et de conflits. Comment les éviter ?**"

Retrouvez tous les détails sur cette manifestation (pré-programme du symposium, partenaires de l'événement, modalités d'inscription) sur le site www.symposium-h2o.com

SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE L'EAU

Tél./Fax : 04 92 09 02 73 - Mobile : 06 64 47 02 73
cannes.water@symposium-h2o.com
www.symposium-h2o.com

83^{ÈME} CONGRÈS ANNUEL DE L'ASTEE

L'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement tiendra son 83^{ème} congrès annuel du 24 au 28 mai à Aix-les-Bains. Les séances du Congrès de l'ASTEE constituent le rendez-vous des scientifiques et des praticiens sur les sujets d'actualité relatifs à l'environnement. Cette année, les conférences seront structurées autour des thèmes suivants :

- la sécurité urbaine : aménagement et gestion,
- les matériaux en contact avec l'eau potable et leur protection,
- les substances chimiques dans les eaux. Risques et éliminations,
- l'impact des nouvelles réglementations sur les petites unités de distribution d'eau,

- les impacts sur la santé et l'environnement des filières de traitement des déchets solides,
- l'optimisation de la gestion des systèmes d'assainissement,
- les installations classées ICPE et la communication.

Le Congrès sera aussi l'occasion de la remise du prix de la recherche ASTEE - AERM & C pour la protection des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Pour en savoir plus consultez le programme complet de cette manifestation sur le site de l'ASTEE.

ASTEE

83, Avenue Foch - BP 39 16 - 75761 Paris Cedex 16
Tél. : 01 53 70 13 53 - Fax : 01 53 70 13 40
www.astee.org

ÉVALUER LA PERFORMANCE DES SERVICES D'EAU

La FNCCR mène depuis 2002 des travaux sur les indicateurs de performance des services de distribution d'eau potable, avec le concours d'une vingtaine de collectivités qui se sont portées volontaires. Ces travaux sont soutenus par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de l'Eau).

Aujourd'hui cette initiative se traduit par l'ouverture d'un site Internet sur les indicateurs de performance des services d'eau et d'assainissement.

Les indicateurs proposés permettent de comparer les services d'eau selon 7 points de vue :

- la qualité de l'eau distribuée,
- la continuité de la fourniture d'eau,
- la qualité du réseau de distribution,
- le taux de renouvellement du réseau,

- la durée d'extinction de la dette,
- la qualité du service rendu aux usagers,
- le prix de l'eau.

Développé par la FNCCR, ce site consultable par le grand public contient aussi des outils réservés aux collectivités. Bien qu'il soit en cours de construction, il mérite d'ores et déjà d'être connu :

<http://qualiconet.com/default.aspx>

FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES (FNCCR)

20, Boulevard de Latour-Maubourg - 75007 Paris
Tél. : 01 40 62 16 40 - Fax : 01 40 62 16 41
fnccr@fnccr.asso.fr

ONU : CRÉATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF SUR L'EAU ET LES INSTALLATIONS SANITAIRES

Le Secrétaire Général des Nations-Unies, Kofi Annan, a profité de la célébration de la Journée Mondiale de l'Eau pour annoncer la création d'un Conseil Consultatif sur l'Eau et les Installations Sanitaires, en vue de promouvoir les actions au niveau international dans des domaines qui visent l'éradication de la pauvreté et la réalisation d'un développement durable.

L'ancien Premier Ministre du Japon, Monsieur Ryutaro Hashimoto a accepté de présider cet organisme, qui sera composé d'un grand nombre de personnalités éminentes, d'experts techniques, et d'autres personnalités qui ont fait la preuve de leur leadership et de leurs capacités à travailler avec les gouvernements, les médias, le secteur privé et la société civile.

Le Secrétaire Général a demandé au Conseil Consultatif d'utiliser les compétences variées de ses membres pour attirer l'at-

tention du public sur les questions touchant à l'eau et aux installations sanitaires, ainsi que pour aider à mobiliser des ressources en faveur des projets liés à ces questions, en vue d'encourager de nouveaux partenariats.

MM. Michel Camdessus, Représentant spécial du Président de la République française pour l'Afrique, et Gérard Payen, Vice-Président exécutif principal de la compagnie Suez, sont les deux membres français de ce Conseil.

UNITED NATIONS GENEVA

Palais des Nations, 1211 Geneva 10 - Switzerland
Tél. : 41 22 917 1234 - Fax : +41 22 917 0234
www.un.org

UN OBSERVATOIRE DE L'IRRIGATION EN MÉDITERRANÉE ?



Photographer Hikanu Iwasaki, Ethel Ryan Collection, John Taggart Hinkley Library

Les 24 et 25 mai prochains, l'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME) organise un Atelier International pour dresser un premier bilan de son étude sur "l'Eau dans le monde rural en Méditerranée".

Cet atelier a pour objet :

- de présenter les premiers résultats de l'étude aux décideurs des pays concernés,
- de proposer des recommandations pour la poursuite de l'étude.

Cette réunion devrait être l'occasion de lancer officiellement "l'Observatoire de l'Irrigation en Méditerranée", système d'information qui sera chargé d'analyser la situation des secteurs irrigués nationaux dans les différents pays de la région méditerranéenne.

Cette réunion se tiendra à Montpellier (France) dans les locaux du Conseil Général de l'Hérault.

INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE L'EAU

Les Docks - Atrium 10.3
10, place de la Joliette - 13002 Marseille
Tél. : 04 91 59 87 77 Fax. : 04 91 59 87 78
info@ime-eau.org

100 000 DOLLARS AUSTRALIENS POUR ENCOURAGER LA GESTION DES COURS D'EAU

Le 7^{ème} Riversymposium International se tiendra du 27 août au 5 septembre prochains dans la ville de Brisbane (Australie).

Organisée depuis 1998, cette manifestation permet d'examiner ce qui se fait de mieux dans le monde en matière de gestion de cours d'eau durant un Forum International pour la science, la recherche et le développement de politiques de gestion.

La remise des prix "National et International Riverprize Thies" fait partie des moments forts de cette manifestation.

Cette année, un prix de 100 000 dollars australiens (62 000 euros) sera attribué à l'action qui aura en 2003 le plus contribué à l'effort mondial de réhabilitation des cours d'eaux.

Toute personne ou organisation impliquée dans la gestion de cours d'eaux, de bassins hydrographiques et la réhabilitation écologique des eaux, en Australie et dans le monde entier, peut présenter sa candidature pour ce prix prestigieux. De plus amples informations sont disponibles sur le site du Riversymposium.

RIVERSYMPOSIUM MANAGER

Mr Stephen Nelson
Tél. : +61(0)7 3846 7444 - Fax : +61 (0)7 3846 7660
symposium@riverfestival.com.au
www.riverfestival.com.au

UN ACCORD POUR PROMOUVOIR LA PROTECTION DE "L'EAU EN MONTAGNE"

Afin de poursuivre la démarche entamée en septembre 2002 à Megève, une Conférence Internationale sur le thème de "l'Eau en Montagne" s'est tenue les 21 et 22 mars 2004 dans le Parc National du Grand Sasso (Italie).

Partant du constat que les montagnes sont les "châteaux d'eau de la planète" et qu'il faut y conduire des actions particulières d'aménagement et de gestion notamment au niveau des Hauts Bassins Versants, les partenaires (le "Projet Hauts Bassins Versants des Pays de Savoie, du Mont Blanc et du Léman", le "Centro per le Acque del Gran Sasso e Monti della Laga", l'Office International de l'Eau, l'Observatoire Européen des Forêts de Montagne et le Réseau International des Organismes de Bassin) ont signé un protocole d'accord pour protéger les ressources en eau des zones de montagne.

En signant cet accord, les partenaires se sont engagés à se mobiliser pour réaliser un programme d'actions spécifiques portant sur la période de 2004 à 2006 et comprenant les priorités suivantes :

- diffuser et valoriser les actes des Colloques de septembre 2002 et mars 2004,
- créer un site spécifique sur Internet dédié à "l'Eau en Montagne", et assurer des liens avec les autres sites internationaux d'information sur la gestion de l'eau, comme le SEMIDE, le RIOB, etc.,
- mettre en place et animer un Forum Permanent de Discussion et d'Information sur "l'Eau en Montagne",

- soutenir l'initiative d'un programme de sites pilotes sur les "Hauts Bassins Versants", notamment dans le cadre du projet "HELP" de l'UNESCO,
- participer activement au "Groupe des Organismes de Bassin Européens pour l'Application de la Directive-Cadre", en priorité sur les questions d'évaluation de la qualité des eaux et la formulation des objectifs à atteindre en ce qui concerne les "masses d'eau" à caractère montagnard, rendant possible, par exemple, la comparaison des torrents de montagne des Alpes entre les différents pays européens concernés, France, Italie, Autriche, Allemagne, Slovénie, ...,

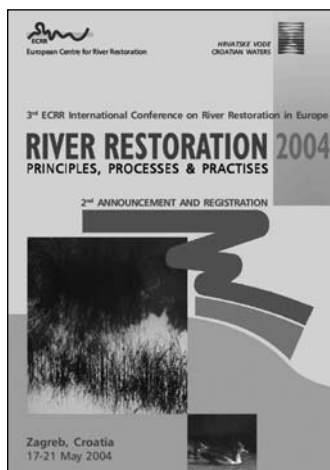
- organiser conjointement des manifestations d'échange et de sensibilisation, et en particulier, un nouveau Colloque "Megève 2" en septembre 2006.

Les signataires s'engagent à rechercher conjointement les partenariats et les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce programme d'actions prioritaires.



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT - RIOB
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr
www.riob.org

LA RESTAURATION DES RIVIÈRES EN EUROPE



La troisième Conférence Internationale sur la Restauration des Rivières en Europe aura lieu du 17 au 21 mai prochains à Zagreb (Croatie). Organisée par le Centre Européen pour la Restauration des Rivières (ECRR) et "Croatian Waters", cette manifestation a pour but de dresser un état des lieux des pratiques de restauration des rivières menées en Europe, en Amérique et au Japon.

Quatre grands thèmes seront principalement évoqués au cours de ce colloque :

- la restauration des rivières comme élément de la gestion intégrée de l'eau,
- les solutions techniques de la restauration des rivières permettant de résoudre les conflits de gestion de l'eau à l'échelle du bassin,

- l'implication du public dans la restauration des rivières,
- les expériences et actions éventuelles de restauration des cours d'eau dans les pays en développement

Monsieur Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin, interviendra dans le cadre de ce colloque pour présenter le Réseau International des Organismes de Bassin et les actions qu'il mène en faveur des cours d'eau en Europe de l'Est.

EUROPEAN CENTRE FOR RIVER RESTORATION
c/o Institute for Inland Water Management
and Waste Water Treatment (RIZA)
P.O. Box 17 - NL - 8224 AA Lelystad - The Netherlands
Tél. : +31 320 298 300 - Fax : +31 320 298 383
ECRR@ecrr.org
www.ecrr.org

L'ÉTAT DES LIEUX DES PRÉLÈVEMENTS ET DES CONSOMMATIONS D'EAU EN FRANCE

Chaque année, environ 34 milliards de m³ d'eau douce sont prélevés en France métropolitaine pour satisfaire les activités humaines (production d'eau potable, industrie, irrigation, refroidissement des centrales thermiques de production d'électricité). Ce chiffre ne tient pas compte des prélèvements effectués pour l'alimentation des canaux de navigation et des usines hydroélectriques.

Dans le cadre du Réseau National des Données sur l'Eau, la Direction de l'Eau, l'IFEN, les Agences de l'Eau et l'Office International de l'Eau ont réalisé un état des lieux des prélèvements et des

consommations d'eau en France à partir des données issues des redevances des Agences de l'Eau en 2001.

Cette plaquette de 6 pages, disponible au format PDF, est complétée par un rapport détaillé sur les prélèvements d'eau en France. Ces deux documents sont téléchargeables sur le site du RNDE : www.rnde.tm.fr (rubrique synthèses).

WEB :

UN SITE INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE FRANÇAISE DE L'EAU

Dans le cadre de la préparation des 12^{ème} et 13^{ème} réunions de la Commission du Développement Durable en 2004 et 2005 (qui traiteront en particulier de l'eau et de l'assainissement), le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable ainsi que les différents autres Ministères et Établissements Publics de l'État impliqués souhaitent mieux faire connaître, au niveau international, l'expérience française de gestion de l'eau.

A cette fin il a été décidé de créer un site internet présentant la politique publique française de l'eau. Sont ainsi rappelés les principes de cette politique et leur application en France et dans le cadre de la coopération internationale (pays du sud, PECO, ...).

Sur la demande du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, l'Office International de l'Eau s'est fortement investi dans la réalisation de ce projet.

Un CD-ROM a été réalisé dans un premier temps pour présenter ce site internet lors de la Commission du Développement Durable qui se tiendra à New York du 28 avril au 1^{er} mai 2004. Le site devrait évoluer progressivement dans la perspective de la Commission du Développement Durable de 2005 et du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Mexico en mars 2006.

Ce site est désormais accessible en français et en anglais à l'adresse suivante : www.politique-eau.gouv.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 80 - Fax : 05 55 11 47 48
www.oieau.fr

LES JOURNÉES D'INFORMATION DU CNFME - 2 JUIN 2004 : L'INDIVIDUALISATION DES CONTRATS D'EAU DANS L'HABITAT COLLECTIF

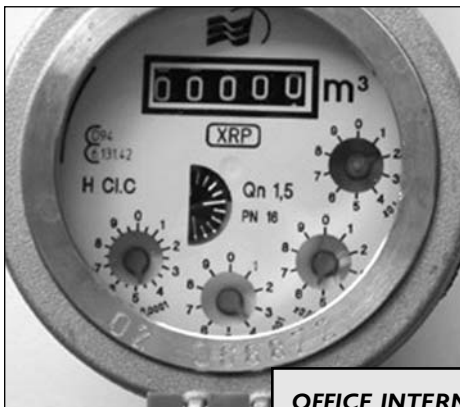
L'Office International de l'Eau (Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau) organise le 2 juin prochain une journée d'information sur "l'individualisation des contrats de fourniture d'eau".

Destinée aux professionnels de l'eau et aux gestionnaires d'immeubles collectifs, cette journée d'information a pour objectifs de montrer comment procéder concrètement à l'individualisation des contrats d'eau et d'envisager quelles sont les conséquences pratiques de l'individualisation pour les distributeurs d'eau, les collectivités, les syndicats et les particuliers.

Cette journée sera structurée autour des thèmes suivants :

- le cadre réglementaire de l'individualisation des contrats de fourniture d'eau dans l'habitat collectif (article 93 de la loi SRU du 13 décembre 2000, décret du 28 avril 2003, circulaire du 12 janvier 2004),
- les conséquences de cette nouvelle réglementation sur les relations contractuelles du service d'eau avec les usagers et les propriétaires (règlement de service, convention avec les propriétaires, limites de responsabilité entre les différents acteurs),
- l'impact sur le prix de l'eau (modification de tarif induite par l'individualisation, modification des contrats de délégation),
- comment adapter l'organisation interne des services des eaux ?

- le point sur les solutions techniques adaptées à la relève des compteurs en ensemble collectif d'habitation,
- le témoignage et retour d'expériences (collectivités ayant déjà expérimenté l'individualisation, exemples de conventions passées entre une collectivité et un OPHLM, point de vue d'associations de propriétaires ou responsables de copropriétés).



Pour aborder l'ensemble des problématiques posées, l'Office International de l'Eau a adjoind à ses compétences propres divers intervenants de grande qualité (juristes, distributeurs d'eau, services municipaux, techniciens, syndicats, etc.).

Une rencontre avec les fabricants de compteurs d'eau sera organisée pendant la pause déjeuner.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
cnfme@oieau.fr
www.oieau.fr

Nos Stages de Formation Professionnelle pour mai et juin 2004

DATE	REF.	TITRE
03-06/05/04	F019	Initiation à l'assainissement
03-07/05/04	B023	Les filières de traitement et d'évacuation des boues d'eau potable
03-07/05/04	E014	Techniques alternatives en assainissement pluvial Prise en compte des recommandations du nouveau fascicule 70 titre 2
04-05/05/04	G002	Diagnostic, vieillissement et réhabilitation d'un forage d'eau
04-07/05/04	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
05-07/05/04	E044	Inspection visuelle des réseaux - niveaux 2 et 3
06-05/05/04	C044	Reconduction de la qualification polyéthylène
10-13/05/04	A013	Les eaux chaudes sanitaires en milieux hospitaliers : maîtrise et gestion des risques
10-14/05/04	B018	Correction de la minéralisation : eaux agressives, eaux entartrantes
10-14/05/04	C014	La pose du tube polyéthylène en distribution d'eau potable
10-14/05/04	E012	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur
10-14/05/04	E036	Lecture de plan et levé topographique en réseau d'assainissement
10-14/05/04	F004	La gestion technique d'une station d'épuration et du 7 au 11/06 2ème semaine
10-14/05/04	F025	Exploiter les stations d'épuration rustiques
10-14/05/04	K022	L'eau et les procédures d'urbanisme
10-14/05/04	N007	Détoxication des effluents
11-14/05/04	B002	Exploitation d'un poste de désinfection des eaux au chlore et au dioxyde de chlore
11-12/05/04	E011	Sécurité sur les chantiers de pose
17-19/05/04	S009	Cartographie de rivière
24-27/05/04	L007	Exploiter et entretenir un système d'autosurveillance de station d'épuration
24-28/05/04	B005	Exploiter les usines de production d'eau potable - perfect. - 2° niveau
24-28/05/04	C005	Maintenance de la robinetterie et des poteaux d'incendie
24-28/05/04	C026	Le compactage des remblais de tranchées
24-28/05/04	E005	Connaître le fonctionnement hydraulique des réseaux d'assainissement
24-28/05/04	F032	Le génie civil des stations de traitement
24-28/05/04	G003	Le forage d'eau
24-28/05/04	H003	La conception des stations de pompage
24-28/05/04	N026	Conception et dimensionnement de step à boues activées en agro-alimentaire
25-28/05/04	A005	Analyses des eaux en laboratoire - 3° degré
25-28/05/04	E037	Gestion des services d'assainissement non collectif
01-04/06/04	B014	Réactifs en production d'eau potable : application et sécurité
01-04/06/04	B027	Techniques membranaires et affinage de l'eau
01-04/06/04	F017	Exploiter des biofiltres et une désodorisation
01-04/06/04	F019	Initiation à l'assainissement
01-04/06/04	I014	La réception des installations électriques et des systèmes automatisés
02-04/06/04	K028	Le suivi financier des services d'eau et d'assainissement gérés en régie (+ du 9 au 10/11/04 2ème semaine)
07-11/06/04	C001	Exploiter les réseaux d'eau potable - niveau 1 - module 1
07-11/06/04	C003	Exploiter les réseaux d'eau potable - niveau 2
07-11/06/04	E023	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : mise en oeuvre
07-11/06/04	C003	Exploiter les réseaux d'eau potable - niveau 2

Nos Stages de Formation Professionnelle pour mai et juin 2004

DATE	REF.	TITRE
07-11/06/04	E023	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : mise en oeuvre
07-11/06/04	E025	La restauration, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau
07-11/06/04	F007	Conception et dimensionnement - module I : station d'épuration à boues activées
07-11/06/04	N008	Exploitation d'une station de détoxification
08-11/06/04	A006	Analyses élémentaires relatives à la bactériologie des eaux - 1 ^o partie
09-10/06/04	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
14-18/06/04	B001	Exploiter les usines de production d'eau potable - initiation au traitement des eaux
14-18/06/04	C016	Les bases de l'hydraulique appliquées au réseau d'eau potable - niveau I
14-18/06/04	C041	Diagnostic et modélisation des réseaux d'eau potable
14-18/06/04	F011	Exploiter les systèmes de déshydratation des boues
14-18/06/04	F029	Initiation au traitement des boues : découverte d'une problématique et d'un métier
14-17/06/04	I005	Entretien des équipements mécaniques des petites stations d'épuration
15-18/06/04	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
15-18/06/04	I011	Exploiter et entretenir les démarreurs électroniques et les variateurs de vitesse
15-18/06/04	N002	Résines échangeuses d'ions
15-17/06/04	S011	Intégration paysagère des ouvrages avec notions de développement durable
16-18/06/04	F031	Traitement des sous produits de l'assainissement (hors boues d'épuration)
21-24/06/04	C007	Les compteurs d'eau

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Le détail de ces formations ainsi que le calendrier des stages 2004
est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

Demandez le Catalogue 2004 !

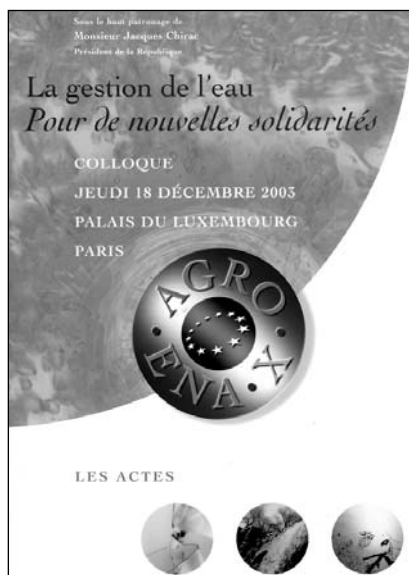
Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
27/04/04	Charbonnières France	Les Données pour la Gestion des Milieux Aquatiques sur le Bassin du Rhône	ZONE ATELIER BASSIN DU RHÔNE www.zabr.org
30-04/04/04 02/06/04	Limoges France	Journées d'Information sur : "le risque légionelle" et "l'individualisation des contrats de fourniture d'eau dans l'habitat collectif"	OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01 www.oieau.fr cnfme@oieau.fr
03-06/05/04	Agadir Maroc	Desalination Strategies in South mediterranean countries	EUROPEAN DESALINATION SOCIETY www.secheresse.info/article.php?id_article=45
04-08/05/04	La Havane Cuba	Or Bleu du siècle XXI	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES HALIEUTIQUES Tél : (212) 022 22-20-90 - Fax : (212) 022 26 69 67
06/05/04	Paris France	L'Eau en Montagne : Facteur de Développement Touristique Destination Savoie - Haute-Savoie	MAISON DE SAVOIE Tél : 01 42 61 74 73 - Fax : 01 42 61 23 16 www.destination-savoie.com
10-11/05/04	Abu Dhabi Emirats Arabes Unis	Production, Transport et Traitement de l'Eau	UBIFRANCE Tél. : 01 44 34 50 00 www.ubifrance.com
10-13/05/04	Galway Irlande	EurOCEAN 2004 Conférence Européenne sur les Sciences et les Technologies Marines	IFREMER Tél. : 02 98 22 40 40 www.ifremer.fr
10-14/05/04	Cairns Australie	Global H2O Partnership Conference and Trade Fair	H2O www.hilltops2oceans.org/
12-14/05/04	Genève Suisse	Storage 2004 Conférence Internationale sur les Réservoirs d'Eau Potable	IWA www.storage2004.org/
13/05/04	Grenoble France	Quelle Place pour l'Hydroélectricité en France ?	GPAE www.gpae.com.fr
17-21/05/04	Zagreb Croatie	Conférence Internationale sur la Restauration des Rivières en Europe	EUROPEAN CENTRE FOR RIVER RESTORATION Tél. : +31 320 298 300 - Fax : +31 320 298 383 ECRR@ecrr.org www.ecrr.org
24-25/05/04	Montpellier France	L'eau dans le Monde Rural en Méditerranée	INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE L'EAU Tél. : 04 91 59 87 77 - Fax. : 04 91 59 87 78 info@ime-eau.org
24-28/05/04	Aix-Les-Bains France	83 ^{ème} Congrès Annuel Rendez-vous des scientifiques et des praticiens sur les sujets d'actualité relatif à l'environnement	ASTEE Tél. : 01 53 70 13 53 - Fax : 01 53 70 13 40 www.astee.org
26-27/05/04	Dijon France	Exp'eau-Dijon	EXP'EAU-DIJON Tél. : 03 80 78 80 50 expeau-dijon@wanadoo.fr http://expeau-dijon.com
16-27/06/04	Paris France	Semaine du Développement Durable	MEDD Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23 www.environnement.gouv.fr
28/06 - 02/07/04	Cannes France	6 ^{ème} Cannes Water Syposium	SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE L'EAU Tél./Fax : 04 92 09 02 73 - Mobile : 06 64 47 02 73 cannes.water@symposium-h2o.com www.symposium-h2o.com

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

ACTES DU COLLOQUE AGRO-ENA-X SUR LA GESTION DE L'EAU



Les associations d'anciens élèves de l'AGRO Paris, de l'ENA et de Polytechnique ont organisé, le 18 décembre dernier, un colloque sur "la gestion de l'eau : pour de nouvelles solidarités". Cet événement a permis de dresser un bilan des actions menées au cours de l'année internationale de l'eau et de présenter les perspectives offertes pour l'avenir.

Après une introduction sur le "contexte géostratégique de la gestion de l'eau", trois tables rondes ont abordé les

thèmes de la gestion globale de l'eau, de la qualité de l'eau et celui des nouvelles solidarités pour l'eau.

Pour un aperçu de la qualité de ce colloque, vous pouvez consulter la synthèse des débats réalisée par Monsieur Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau.

www.oieau.fr/nouveau/jour/DISCOURS_AGRO-ENA-X.pdf

Les actes de ce colloque viennent d'être publiés par "Regards International".

REGARDS INTERNATIONAL

8, rue Fallempin - 75015 Paris

Tél. : 01 45 78 36 00 - Fax : 01 45 77 73 61

www.regards-international.com

EPTB : MONOGRAPHIE DES FLEUVES ET DES RIVIÈRES DE FRANCE



L'Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin vient de publier une étude monographique des fleuves et des rivières de France.

La première partie de cette étude permet d'apprécier l'état relatif de ces grands cours d'eau et d'identifier leurs thèmes de gestion spécifiques. La deuxième partie permet de mesurer le niveau d'implication des différents partenaires dans la gestion des cours d'eau ainsi pré-

sentés et d'apprécier l'adéquation entre les problématiques mises en évidence et les actions engagées.

Cette étude devrait prochainement être mise en ligne sur le site :

www.eptb.asso.fr

ASSOCIATION FRANÇAISE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX DE BASSIN

3, avenue Claude Guillemin - BP 6125

45061 ORLEANS CEDEX 2

Tél. : 02 38 64 46 78 - Fax : 02 38 64 35 35

www.eptb.asso.fr

"AQUAFILIA" : LE JOURNAL DE LA FILIÈRE AQUACOLE EN FRANCE

Une nouvelle revue vient de naître : "Aquafilia", le journal de la filière aquacole en France. Cette revue est destinée à tous ceux qui sont intéressés par l'actualité de la filière aquacole en France. Rédigée par des professionnels de l'aquaculture, "Aquafilia" traite des productions aquacoles, de la transformation, de la recherche, des aspects sanitaires et des hommes. Toute l'actualité de l'aquaculture est présente dans cette revue qui comble un réel vide.

La revue "Aquafilia" est bimestrielle.

AQUAFILIA

342, avenue Cronstadt

40000 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 75 50 92 - Tél/Fax : 05 58 75 50 92

Mobile : 06 81 74 47 82

IFEN : LA QUALITÉ DE L'EAU, UNE PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE FORTE

L'eau est une préoccupation environnementale forte pour les Français. En 2003, une enquête a été réalisée pour mieux comprendre les perceptions sociales des Français vis-à-vis de l'eau dans les différents milieux aquatiques : les nappes souterraines, les rivières, les lacs mais aussi les mers et les océans. Les résultats de cette enquête sont publiés par l'Institut Français de l'Environnement dans le numéro 91 de sa collection les "données de l'environnement".

La synthèse de cette étude est disponible à l'adresse suivante : www.ifen.fr/pages/depdf.htm

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT

61, boulevard Alexandre Martin - 45058 ORLEANS Cedex 1

Tél. : 02 38 79 78 78 - Fax : 02 38 79 78 70

www.ifen.fr

BARRAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

En novembre 2003, une conférence s'est tenue à Paris sur "Barrages et développement durable en France" organisée conjointement par le Comité français des grands barrages (CFGB) et le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD).

Il s'agit en fait d'une revue de l'état actuel des expériences et des perspectives touchant à l'impact social et environnemental des barrages français : barrages et risques, bilan socio-économique et culturel de l'implantation des ouvrages, les impacts sur les milieux physiques et biologiques, barrages et l'évolution du climat. Ces réflexions et expériences constituent une contribution française aux travaux de la Commission internationale des grands barrages sur la prise en compte des préoccupations environnementales.

En parallèle, au cours du second semestre 2003 s'est déroulé un débat public concernant le projet du plus grand barrage du sud de la France d'une capacité de 110 Millions de m³ : le réservoir de Charlas.

Ce projet de réservoir de soutien d'étiage s'inscrit dans le cadre du Plan de Gestion d'Etiage "Garonne Ariège". Ce projet consiste à prélever de l'eau sur la Garonne, pendant les hautes eaux hivernales et printanières. L'eau stockée dans le réservoir, serait ensuite redistribuée en été et début d'automne pour alimenter la Garonne et ses affluents.

A l'issue du débat public, une synthèse a été rédigée par le Président de la Commission Nationale de débat public publiée le 11 février 2004 (en ligne : <http://www.debat-public-charlas.com>). A la suite de cette consultation, un accord général semble émerger sur le constat (le régime très contrasté de la Garonne, son déficit structurel, la gravité de ses étiages) et sur la nécessité de soutenir les étiages.

Nous vous proposons dans ce dossier thématique une sélection de références bibliographiques récentes traitant du thème des barrages en France et à l'étranger : l'aide à la décision, les enjeux, les mises en œuvre, les impacts sur les débits d'écoulement et la faune, l'évaluation des risques, les contraintes d'exploitation, les phénomènes de vieillissement des structures...

Pour commander ces documents à l'aide de leur côte ddd : eadoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eadoc.oieau.fr>

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans EAUDOC, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eadoc.oieau.fr> - rubrique Actualités / nouvelles ref. biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez nous : eadoc@oieau.fr

COMPTE-RENDU ET BILAN DU DEBAT PUBLIC DE CHARLAS

67/25348

Compte-rendu du débat public, qui pour la première fois tel que codifié par la loi de 1995, se tient sur le thème de la création éventuelle d'un réservoir de soutien d'étiage. Explication aux citoyens de l'architecture complexe qui est mise en œuvre autour du fleuve Garonne. Présentation des phases de préparation du débat et des outils du débat. Conception générale et déroulement du débat. Synthèse chiffrée. Positionnement des différents acteurs et enseignement du débat. Demandes d'expertises complémentaires. Les acquis du débat. Exemple très intéressant et complet du déroulement d'un débat public sur un grand projet dans le domaine de l'eau. Exemple de contributions citoyennes sur l'aménagement du territoire.- © 2004 OIEau

FRE, COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC, 2004 49 P.

Pour tout public

FLOOD HYDROGRAPH ATTENUATION INDUCED BY A RESERVOIR SYSTEM: ANALYSIS WITH A DISTRIBUTED RAINFALL-RUNOFF MODEL

67/25015

Utilisation d'un modèle hydrologique spatialisé pour étudier les effets d'un système complexe de barrages et de réservoirs sur la propagation de crue en zone montagneuse et l'atténuation du débit de pointe. Cas d'étude du bassin de la Toce caractérisé par la présence de 14 barrages hydroélectriques qui affectent le régime naturel d'écoulement. Application pour simuler un événement de crue en utilisant une spatialisation par krigeage des données pluviométriques. Analyse de sensibilité du modèle. Mise en évidence de l'impact des réservoirs sur l'atténuation des crues. Résultats intéressants qui montrent comment une approche de modélisation hydrologique spatialisée peut contribuer à définir des stratégies de gestion des barrages dans un objectif de lutte contre les crues et les inondations.- © 2004 OIEau

ENG, MANCINI M., MONTALDO N., ROSSO R., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2004 545-563

Pour public spécialisé

DOWNSTREAM MORPHOLOGICAL CHANGE IN RESPONSE TO DAM CONSTRUCTION : A GIS BASED APPROACH FOR THE LOWER ORD RIVER, WESTERN AUSTRALIA

67/24390

Changes of an Australian river following a dam construction. Morphologic, channel dimensions, bedrocks, sediment and vegetation changes downstream the dam. 1948, 1969 and 1999 data compared. Original study.- © 2003 OIEau

ENG, CLUETT L.J., RADFORD B.T., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SCIENCE AND TECHNOLOGY, 2003

Pour public averti

References Bibliographiques

L'ANALYSE DES RISQUES APPLIQUEE AUX BARRAGES

67/25283

Rappels des principaux accidents survenus par le passé - Caractéristiques de l'analyse du risque appliquée aux retenues d'eau : identification des aléas, construction des scénarii rupture et des probabilités associées, conséquences, et calcul du risque global - Définition du niveau de risque acceptable à partir d'arbres de décision, en vu d'une gestion du risque identifié. Réflexions critiques et pratiques pour le suivi des barrages.- © 2004 OIEau

FRE, LE DELLIOU P., ACTE DE CONFERENCE, 2003 JUIL-14

Pour public averti

COMPORTEMENT HYDROLOGIQUE DES BARRAGES LORS DE LA CRUE DE SEPTEMBRE 2002 SUR LE VIDOURLE

67/25284

Propositions de révisions des barrages écrêteurs mis en place sur le haut Vidourle après les crues de septembre 2002. Analyse de l'événement sur les plans pluviométriques et hydrauliques.- © 2004 OIEau

FRE, FOUCHIER C., LAVABRE J., ROYET P., ACTE DE CONFERENCE, 2003 15-28

Pour tout public

PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION BARRAGES

67/25285

Bilan des études de danger réalisées sur les retenues d'eau d' EDF - Orientation vers le risque de séisme, crûe et surtout de glissement de terrain - Description des principales mesures de gestion du risque préconisées par EDF. Bilan et commentaires sur la situation française.- © 2004 OIEau

FRE, CASTANIER G., POUPART M., ACTE DE CONFERENCE, 2003 29-40

Pour public averti

LA PREVENTION DES RISQUES A L'AVAL DES BARRAGES

67/25286

Présentation du concept de sécurité hydraulique, développé en France par EDF, pour les rivières et les barrages. Cotation des risques (crue, rupture, lâcher d'eau). Mesures d'informations de la population générale. Actions développées en partenariat entre EDF et la Fédération Nationale des Victimes d'Accidents Collectifs (FENVAC). Bilan clair de la situation actuelle.- © 2004 OIEau

FRE, DELACOUX J. Y., VALIRON P., ACTE DE CONFERENCE, 2003 41-52

Pour public averti

LA REGULARISATION DU BASSIN DE LA SEINE

67/25287

Démarche développée pour la gestion des risques crûe et étiage au niveau des Grands Lacs de Seine - Caractéristiques de la démarche prévention-protection-information de la population exposée. Bilan clair de la situation actuelle.- © 2004 OIEau

FRE, RIZZOLI J. L., ACTE DE CONFERENCE, 2003 53-64

Pour public averti

PRESENTATION DE SOLUTIONS, PAR PETITS BARRAGES EN TERRE, POUR LA PREVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS SUR DES BASSINS SEMI-URBAINS

67/25289

Techniques simples à mettre en œuvre pour la protection des agglomérations contre le risque d'inondation. Document présentant, à travers trois cas concrets, des solutions basées sur des techniques simples d'aménagement hydraulique afin de lutter contre les inondations. Celles-ci s'inscrivent parfaitement dans une politique de développement durable (prise en compte de l'aspect environnemental, économique, social et sociétal). Exemples intéressants d'aménagements hydrauliques. Schémas fonctionnels des aménagements présentés, absence de bibliographie.- © 2004 OIEau

FRE, CASSARD A., POULET J. B., TERFOUS A., ET AL., ACTE DE CONFERENCE, 2003 77-86

Pour public averti

RESSOURCE HYDRAULIQUE ET DIVERSIFICATION DES USAGES. LE CAS DE LA HAUTE VALLEE DE L'ARC

67/25290

La haute vallée de la Maurienne est passée progressivement d'une fonction économique unique de production d'hydroélectricité initiale au développement touristique actuel (avec équipements de sports d'hiver, de production de neige de culture, sports d'eaux vives, valorisation ludique de plans d'eau) grâce aux réinvestissements des redevances de l'EDF versées aux communes. Examen des réaménagements des paysages modifiés par les grands chantiers d'origine et réhabilitation des sites dégradés. Exemple de diversification des usages de la ressource hydraulique en montagne avec cohabitation de fonctions économiques complémentaires.- © 2004 OIEau

FRE, MARNEZY A., ACTE DE CONFERENCE, 2003 89-98

Pour public averti

BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL DES USAGES SUR LA RETENUE DE VOUGLANS

67/25292

De nombreux ouvrages et retenues sont présents sur la chaîne d'aménagements hydroélectriques de Vouglans dans le Jura. L'auteur se concentre sur une présentation du grand réservoir de tête : le Vouglans. Le plan d'eau regroupe trois secteurs d'activités (pêche, pratique motonautisme et voile). Trois zones de baignade surveillées sont aussi recensées. La fréquentation du site se concentre sur les mois de juillet et août avec une hausse sensible les week-ends. L'article propose alors un bilan des indicateurs économiques des activités touristiques ainsi qu'une estimation des retombées de ces activités sur le périmètre du Vouglans. D'ailleurs les estimations du chiffre d'affaire des activités touristiques et de loisirs sur la retenue représentent 18% du chiffre d'affaire du tourisme sur le département du Jura.- © 2004 OIEau

FRE, DALLOZ C., MEI L., PIGEON J. L., ACTE DE CONFERENCE, 2003 111-122

Pour tout public

OUVRAGES A VOCATION MIXTE (SOUTIEN DES ETIAGES ET IRRIGATION) DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

67/25294

La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) est en charge de l'aménagement régional dans le quart sud Ouest de la France. L'eau doit y être partagée entre de nombreux usages entraînant, à certaine période de l'année, un manque de la ressource. Dans ce contexte, la CACG a construit une trentaine de barrages réservoirs. Les auteurs se concentrent alors sur les financements de ces aménagements. Le financement du premier investissement a évolué ces dernières années avec une récente obligation d'autofinancement de 20% au moins. La CACG a défini avec ses partenaires un niveau minimum de couverture des coûts par le prix de l'eau : la tarification au coût durable. La diversité des cofinancements génère des difficultés administratives et financières mais permet une prise en compte de tous les intérêts autour du projet.- © 2004 OIEau

FRE, BOUBEE D., TARDIEU H., ACTE DE CONFERENCE, 2003 143-148

Pour tout public

GESTION DU BARRAGE DE MANANTALI SUR LE FLEUVE SENEGAL : ANALYSE QUANTITATIVE D'UN CONFLIT D'OBJECTIFS=MANAGEMENT OF THE MANANTALI DAM ON THE SENEGAL RIVER : QUANTITATIVE ANALYSIS OF A CONFLICT OF OBJECTIVES

67/23740

Etude de stratégies de gestion pour le barrage du Manantali sur le fleuve Sénégal qui sert à la fois à la production d'énergie, au soutien d'étiage et au soutien de crue. Simulation de la gestion en temps réel du bassin sur la base des observations faites sur la période 1970-2000. Tests de 216 scénarii de gestion différents et mise en évidence d'une relation linéaire entre l'énergie annuelle moyenne pouvant être produite et la valeur moyenne des superficies pouvant être cultivées en décreue. Discussion sur les compromis possibles entre les différents objectifs assignés à l'ouvrage.- © 2003 OIEau

FRE, BADER J. C., GUIGUEN N., LAMAGAT J. P., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003 525-538

Pour public spécialisé

References Bibliographiques

**LES TRANSFERTS D'EAU DU YANGTZE VERS LA CHINE DU NORD : UNE SOLUTION A LA PENURIE D'EAU ?
= THE SOUTH-TO-NORTH WATER TRANSFER PROJECT : A SOLUTION TO THE SEVERE WATER SHORTAGE
IN NORTH CHINA ?**

67/23155

La Chine du Nord est confrontée à une sévère pénurie d'eau qui limite son développement et dégrade son environnement. Les nécessaires mesures de préservation et d'optimisation de la ressource semblent insuffisantes pour améliorer notablement la situation. La réalisation de gigantesques transferts d'eau depuis le Yangtze a donc été récemment décidée. Les conséquences économiques et environnementales sur les régions exportatrices pourraient s'avérer importantes.- © 2003 OIEau

ENG, FRE, DAUX C., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, NOTE TECHNIQUE, 2003 18 P.

Pour tout public

GESTION DES PENURIES D'EAU EN AFRIQUE DU SUD ET EN AUSTRALIE = WATER SHORTAGE MANAGEMENT IN SOUTH AFRICA AND AUSTRALIA

67/23154

Les causes de pénurie d'eau en Australie et en Afrique du Sud sont variées : importantes sécheresses, augmentation de la demande en eau, dégradation de la ressource. Cette synthèse présente les moyens réglementaires, scientifiques et techniques pour gérer les manques d'eau qui peuvent en résulter. Sont donc abordées les principales réglementations qui touchent à la gestion de l'eau ou aux politiques en matière de sécheresse. Du point de vue technique et scientifique, les points marquants sont les stockages et les transferts d'eau, le recyclage et la réutilisation d'eaux usées, les systèmes d'annonce précoce qui permettent de réduire la vulnérabilité des usagers. Une comparaison est réalisée entre ces deux pays au niveau de développement différent.- © 2003 OIEau

ENG, FRE, MEYER N., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, NOTE TECHNIQUE, 2003 16 P.

Pour public averti

LE BARRAGE DU SALAGOU DANS L'HERAULT, VOCATION ORIGINELLE ET USAGES ACTUELS

67/25291

Créé en 1964 pour l'irrigation agricole et l'écrêtement des crues, la retenue du Salagou remplit maintenant les fonctions de lac touristique. L'irrigation s'est peu développée ainsi que le marnage du lac, l'écrêtement des crues est peu perceptible comparé au barrage voisin de Saint-Guilhem qui écrête bien les crues de l'Hérault. Ce lac qui est un milieu relativement bien protégé des pollutions est toutefois vulnérable et vient d'être protégé par le biais de nouvelles instances administratives. Ce barrage est montré comme un exemple de développement durable.- © 2004 OIEau

FRE, BROUILLET J. J., DARTAU B., ACTE DE CONFERENCE, 2003 99-110

Pour public averti

LES BARRAGES DU MAGHREB FACE AU PHENOMENE DE L'ENVASEMENT

67/24856

Envasement des barrages du Maghreb : importance et origines du phénomène ; conséquences. Document grand public.- © 2004 OIEau

FRE, REMINI B., REMINI W., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003 27-29

Pour tout public

APPLICATION OF THE GENETIC ALGORITHM FOR OPTIMIZING OPERATION RULES OF THE LIYUTAN RESERVOIR IN TAIWAN

67/23374

Principe de l'algorithme génétique pour optimiser les conditions d'exploitation d'un barrage à Taïwan. Principe d'utilisation de l'algorithme génétique pour optimiser les conditions d'exploitation d'un système. Application à la gestion du barrage-réservoir de LiYuTan à Taïwan à usage agricole et domestique. Les résultats montrent que l'exploitation est meilleure avec l'utilisation des courbes limites pour une procédure de calcul plus légère. Formulation mathématique et résultats détaillés.- © 2003 OIEau

ENG, HSU S. Y., LIU C. M., TUNG C. P., ET AL., ARTICLE DE PERIODIQUE, JOURNAL OF THE AMERICAN WATER RESOURCES, 2003 649-657

Pour public spécialisé

MODERN PLANT TECHNOLOGY FOR SLUDGE TREATMENT AND VOLUME REDUCTION AT GRANE DAM WATERWORKS

67/22086

The introduction of a dosing unit for sulfuric acid at the Grane waterworks of the Harzwasserwerker GmbH in Germany has reduced the quantity of aluminium sulfate required for the treatment of the barrage water. The operating times of the filters were increased while the quantity of residue was reduced. also, the availability of the treatment plant and its capacity were increased. The treatment residues are now separated in the newly installed solid treatment plan. The sludge with a residual water content currently 20% is used in a hick factory. Un bon exemple d'application accompagné de photos et de schéma illustrant le procédé mis en oeuvre.- © 2003 OIEau

ENG, GERBERDING T. K., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003 155-162

Pour tout public

EFFETS A DISTANCE DES CENTRALES HYDROELECTRIQUES ALPINES SUR LES LACS ET COURS D'EAU SITUES EN AVAL

67/22943

Effet des barrages hydroélectriques alpins en Suisse sur les lacs et cours d'eau en aval. Les barrages hydroélectriques provoquent une diminution de la charge des matières en suspension et de la fréquence des crues qui se traduisent sur les lacs en aval par une baisse des conditions d'oxygénation. La réduction des substances nutritives n'a pas d'effet néfaste en Suisse. L'exploitation des centrales hydroélectriques provoque des variations importantes de la température instantanée des cours d'eau en aval dont l'effet sur la biocénose fait encore l'objet de recherches. Article de synthèse.- © 2003 OIEau

FRE, WÜEST A., ARTICLE DE PERIODIQUE, EAWAG NEWS, 2003 18-20

Pour public averti

OBLIGATION DU MAINTIEN DU DEBIT MINIMAL SUR LES COURS D'EAU : PRECISIONS DE LA JURISPRUDENCE

22/03667

Exploitant d'un moulin poursuivi pénalement pour ne pas avoir maintenu un débit minimal permettant le survie de la faune du cours d'eau (assèchement des frayères du cours d'eau). Application des dispositions la loi pêche du 29 juin 1984 à un ouvrage implanté antérieurement à l'entrée en vigueur de ce texte. (dispositions devenues les articles L432-5 et suivants du code de l'environnement) Arrêt intéressant, la formulation assez vague des motifs de cette décision laisse toutefois la part belle à l'interprétation. La note accompagnant cette décision permet d'y voir plus clair.- © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, 2002

Pour tout public

LA CHINE : DE GRANDS PROJETS CONTRE LA PENURIE D'EAU=CHINA : MAJOR PROJECTS TO COMBAT WATER SHORTAGES

67/20422

Politique de l'eau en Chine. Problématique liée à la pénurie et à la consommation. Aménagements (barrages réservoirs). Protection de la ressource. Limitations de la consommation. Article d'information.- © 2002 OIEau

ENG, FRE, GALLAND E., MARTIN-LAGARDETTE J.L., ARTICLE DE PERIODIQUE, L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES, 2002 19-26

Pour tout public

IMPACT DES RETENUES COLLINAIRES SUR LES COURS D'EAU

67/22552

Impacts des retenues sur le réseau hydrographique superficiel situé en aval des aménagements. Sont évoqués rapidement les impacts sur les cours d'eau situés en amont et sur la qualité de l'eau située dans la retenue.- © 2003 OIEau

FRE, BERLAND J. M., AGENCES DE L'EAU, OIEAU, NOTE TECHNIQUE, 2002 8 P.

Pour public averti

References Bibliographiques

CONSERVATION AND IMPROVEMENT OF THE NATURAL ENVIRONMENT IN RESERVOIR WATERSHEDS IN JAPAN

67/21087

Reservoir watershed protection in Japan. Minimisation of environment effects of dam construction ; purity water maintain; conservation of woodlands and habitats of rare species. Environmental design. Nature recovery works, examples.- © 2002 OIEau

ENG, HARADA J., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER RESOURCES DEVELOPMENT, IN JAPAN, 2002 595-610

Pour public averti

DIE ERDFALLÜBERWACHUNG DER PUMPSPEICHERBECKEN RODUND=EARTHFALL MONITORING FOR THE RESERVOIRS OF THE RODUND PUMPED-STORAGE SCHEME

67/21679

Survey of Rodund reservoir. Context ; control of water levels ; monitoring of settlements at the crest of reservoir dykes. Safety messages and alarm system. Document d'information- © 2003 OIEau

GER, PÜRER E., ARTICLE DE PERIODIQUE, OSTERREICHISCHE WASSER UND ABFALLWIRTSCHAFT, 2002 189-191

Pour public averti

DIE ÜBERWACHUNG DER GROSSEN TALSPERREN ÖSTERREICHS - 12 THESEN SUCHEN ZUSTIMMUNG=THE SURVEILLANCE AND SUPERVISION OF LARGE DAMS IN AUSTRIA - AGREEMENT ON 12 BASIC PRINCIPLES ?

67/21628

Surveillance and supervision of large Austrian dams. Dam safety, basic principles. Communication. Document d'information.- © 2003 OIEau

GER, MELBINGER R., ARTICLE DE PERIODIQUE, OSTERREICHISCHE WASSER UND ABFALLWIRTSCHAFT, 2002 173-178

Pour public averti

EVOLUTION SAISONNIERE DE LA PHYSICO-CHIMIE ET DU PHYTOPLANCTON DANS LA RETENUE DE PARELOUP SUR UNE LONGUE PERIODE (1983-1998) : INCIDENCE D'UNE VIDANGE TOTALE=SEASONAL EVOLUTION OF THE PHYSICO-CHEMISTRY AND THE PHYTOPLANKTON OF PARELOUP RESERVOIR OVER A LONG PERIOD (1983-1998) : IMPACT OF TOTAL DRAINING

67/20006

Suivi depuis 1983 de la physico-chimie et du plancton végétal de la retenue de Pareloup. Evolution interannuelle. Incidence d'une vidange. Evolution de l'écosystème et de son environnement. Etude de suivi classique.- © 2002 OIEau

FRE, THEBAULT J. M., ARTICLE DE PERIODIQUE, ANNALES DE LIMNOLOGIE, 2002 83-99

Pour public averti

DOC AND DBP PRECURSORS IN WESTERN US WATERSHEDS AND RESERVOIRS

67/19816

Impact of water supply reservoirs on dissolved organic carbon of a river (Horseshoe-Barlett reservoir on Verde River, Arizona). Production of watershed and reservoirs (1998,1999). Seasonal variability. Interesting paper.- © 2002 OIEau

ENG, BAKER L. A., NGUYEN M. L., WESTERHOFF P., ARTICLE DE PERIODIQUE, JOURNAL OF THE AMERICAN WATER WORKS ASSOCIATION, 2002 98-112

Pour public averti

VERLANDUNGS- UND SOHLKONTROLLEN IN DEN FLUSSTAURÄUMEN DER DRAU=SEDIMENTATION AND RIVER BOTTOM INSPECTIONS ABOVE THE DAMS ON THE RIVER DRAU

67/21681

Sedimentation problems at the bottom of the dams of the river Drau (south of Austria) ranging from 6 to 24 km and controlling 10 power stations operated by Austrian hydropower ag. Plan of routine and comprehensive plant inspections ; condition monitoring and echography of the bottom. Examples. Surveillance and monitoring methods of sedimentation for quality control purposes and to avoid damage of power stations.- © 2003 OIEau

GER, MOSER A., STEINER H. A., ARTICLE DE PERIODIQUE, OSTERREICHISCHE WASSER UND ABFALLWIRTSCHAFT, 2002 199-204

Pour public averti

LA SEDIMENTATION DES RESERVOIRS ET SES CONSEQUENCES SUR LA MAITRISE DES RESSOURCES EN EAU DANS LE MONDE=RESERVOIR SEDIMENTATION AND EFFECTS ON THE CONTROL OF WORLD WATER RESOURCES

67/21434

Impact de la sédimentation sur la capacité des barrages réservoirs en zone semi-aride. Etude statistique sur la perte de capacité des barrages-réservoirs par sédimentation dans les zones semi-arides du monde. Les pertes moyennes annuelles de capacité vont de 0,05 à 3%. Les durées de vie peuvent être très courtes (20 ans pour les lacs collinaires) et augmentent avec la taille des réservoirs. Il en résulte un affaiblissement des fonctions régulatrices. Les mesures curatives sont coûteuses et peu efficaces. Etude synthétique.- © 2002 OIEau

FRE, MARGAT J., ARTICLE DE PERIODIQUE, COMPTES- RENDUS DE L'ACADEMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE, 2002 105-114

Pour public averti

MULTIRESERVOIR MULTIYIELD MODEL WITH ALLOWABLE DEFICIT IN ANNUAL YIELD

67/21071

Développement d'un modèle de gestion d'eau dans les barrages réservoirs dans un but d'améliorer le rendement pour l'irrigation et pour la production d'énergie. Le modèle permet la gestion simultanée de plusieurs réservoirs et propose une optimisation multiobjective. Le modèle tolère un déficit annuel d'eau pour l'irrigation. Application sur un système de huit réservoirs sur le fleuve Narmada en Inde. Test de la réponse du modèle pour différents scénarios de gestion. Approche originale pour la gestion simultanée de plusieurs réservoirs.- © 2002 OIEau

ENG, DAHE P. D., SRIVASTAVA D. K., ARTICLE DE PERIODIQUE, JOURNAL OF WATER RESOURCES PLANNING AND MANAGEMENT, 2002 406-414

Pour public averti

ENJEUX MAJEURS DU DEVELOPPEMENT ET DE LA GESTION DU BASSIN DU MEKONG

67/21964

Du fait de l'instabilité politique du Sud Est Asiatique, le Mékong reste l'un des derniers grands fleuves mondiaux encore largement inexploités. Le développement économique récent de la région entraîne une forte pression sur les ressources naturelles dont l'exploitation représente une part importante de l'économie et assure la survie de 70 millions d'habitants. Alors que les 6 pays riverains s'ouvrent à l'économie de marché, il devient urgent de cerner les enjeux de gestion entre les acteurs, les secteurs et les pays concernés. Le renforcement des capacités institutionnelles et la mise en place d'une gestion prenant en compte l'échelle locale sont nécessaires pour que le développement régional soit durable. D'autre part, la Commission du Mékong doit afficher clairement sa politique afin de déterminer des règles d'utilisation des ressources naturelles.- © 2002 OIEau

ENG, FRE, GRIENCHE G., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, NOTE TECHNIQUE, 2002 18 P.

Pour public averti

PERFORMANCE EVALUATION OF RUBBER DAM PROJECTS OF BANGLADESH IN IRRIGATION DEVELOPMENT

67/17865

Etude de la viabilité de projets de barrages. Au Bangladesh, l'agriculture irriguée repose essentiellement sur l'utilisation des eaux souterraines. Pourtant, le récent développement de barrages en caoutchouc permettant la retenue des eaux de surface constitue une alternative intéressante pour ce pays. Dans cette problématique, analyse de la performance de deux projets de barrages en caoutchouc, initiés en 1995 à Bakkhali et Idgaon au sud-est du Bangladesh, selon des critères hydrauliques, agricoles et socio-économiques.- © 2001 OIEau

ENG, MONDAL M.S., SALEH A.F.M., ARTICLE DE PERIODIQUE, IRRIGATION AND DRAINAGE, 2001 237-248

Pour public spécialisé

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

Textes juridiques

Arrêté du 25 novembre 2003 relatif aux modalités de demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles pris en application des articles R. 1321-31 à R. 1321-36 du code de la santé publique. (texte publié au J.O du 14 février 2004).

Arrêté du 10 février 2004 modifiant l'arrêté du 27 novembre 2003 portant agrément de laboratoires pour exécuter certains types d'analyses des eaux ou des sédiments pour 2004. (JO du 1^{er} avril 2004).

Décret n° 2004-308 du 29 mars 2004 relatif aux concessions d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports (JO du 30 mars 2004).

Décret n° 2004-309 du 29 mars 2004 relatif à la procédure de délimitation du rivage de la mer, des lais et relais de la mer et des limites transversales de la mer à l'embouchure des fleuves et rivières (JO du 30 mars 2004).

Décret n° 2004-310 du 29 mars 2004 relatif aux espaces remarquables du littoral et modifiant le code de l'urbanisme (JO du 30 mars 2004).

Décret n° 2004-311 du 29 mars 2004 fixant la liste des communes riveraines des estuaires et des deltas considérées comme littorales en application de l'article L. 321-2 du code de l'environnement et la liste des estuaires les plus importants au sens du IV de l'article L. 146-4 du code de l'urbanisme (JO du 30 mars 2004).

Décision du Conseil du 2 mars 2004 autorisant les États membres à signer ou à ratifier, dans l'intérêt de la Communauté européenne, le protocole de 2003 à la convention internationale de 1992 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, ou à y adhérer, et autorisant l'Autriche et le Luxembourg à adhérer, dans l'intérêt de la Communauté européenne, aux instruments de référence.

Décret n° 2004-215 du 8 mars 2004 portant publication de l'accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (ensemble deux annexes), fait à New York le 4 décembre 1995 et signé par la France le 4 décembre 1996 (JO du 13 mars 2004).

Circulaire n° 2004-5 UHC/DU3/5 du 5 février 2004 relative aux modalités de mise en œuvre de la participation pour voiries et réseaux. (BO du ministère de l'équipement du 25 février 2004).

Note de service du 09 février 2004 du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales précisant les instructions spécifiques pour mettre en œuvre le plan de surveillance des dioxines, pour l'année 2004 (non publiée)

Arrêté du 25 novembre 2003 relatif aux modalités de demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles pris en application des articles R. 1321-31 à R. 1321-36 du code de la santé publique (JO du 14 février 2004).

Arrêté du 24 décembre 2003 modifiant l'arrêté du 6 mai 1996 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif (JO du 13 février 2004).

Recommandation de la Commission du 18 décembre 2003 sur des informations normalisées sur les rejets radioactifs gazeux et liquides dans l'environnement à partir des réacteurs nucléaires de puissance et des usines de retraitement en fonctionnement normal. (Journal officiel des Communautés européennes L. 2 du 6 janvier 2004).



**Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable**
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



**Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales**
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



La Région Limousin



**Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale**
(Direction Générale de la Santé)



**Le Réseau International
des Organismes de Bassin**
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ les dernières références bibliographiques de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

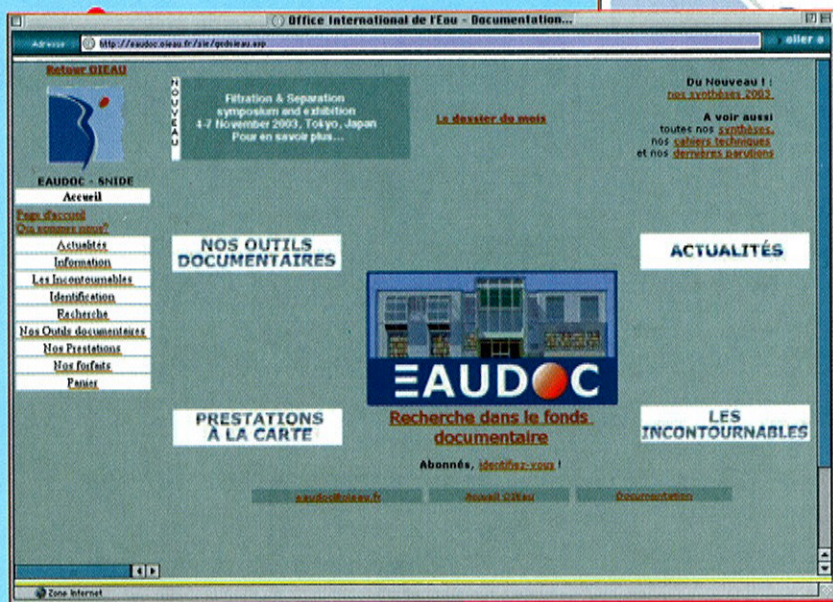
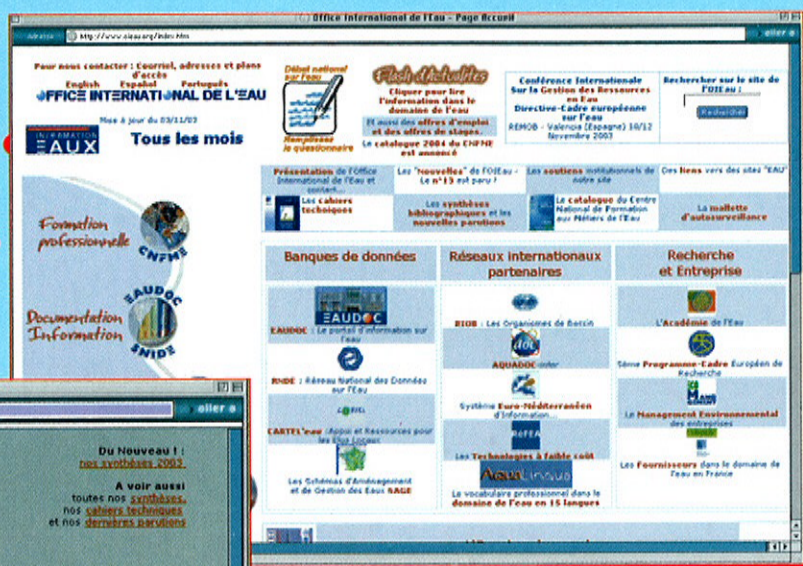
<http://eaudoc.oieau.fr>



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet



Les 220 000 références
bibliographiques de EAUDOC
à rechercher
et commander en ligne.

<http://www.oieau.org>

Les 343 Stages 2004
du Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau

<http://www.oieau.org>

2.000.000 de visiteurs depuis 1 an !



Office International de l'Eau
Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : eaudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>